

MÉTHODOLOGIE

Les Champions de la Croissance 2025

en collaboration avec LesEchos

statista  Janvier 2025

LesEchos
**LES CHAMPIONS
DE LA CROISSANCE
2025**
En collaboration avec  statista



Les Champions de la Croissance 2025 montrent de fortes capacités d'innovation et d'adaptabilité

Principes du classement



Pertinence du classement

Identifier les **entreprises qui ont réalisé une forte croissance en France entre 2020 et 2023** permet de mettre en lumière des sociétés qui ont réussi à relever les défis posés par la pandémie de COVID-19 et à en sortir renforcées. Elles ont fait preuve de **résilience** et d'**adaptabilité**, en **ajustant leurs stratégies**. Leurs trajectoires de croissance fournissent des indications précieuses sur des pratiques commerciales efficaces et les tendances émergentes du marché dans un paysage économique en rapide évolution. Ces entreprises représentent des **opportunités d'investissement** et indiquent les secteurs qui prospèrent malgré l'adversité. En outre, leur réussite peut servir de **modèle** à d'autres entreprises désireuses **d'innover et de se développer en période d'incertitude**.



Résumé du classement

- **Titre** : Les Champions de la Croissance 2025
- **Partenaire Média** : Les Echos
- **Édition** : 9ème
- **Nombre d'entreprises primées** : 400
- **Méthodologie**: Analyse du taux de croissance des entreprises par le biais des candidatures
- **Critères utilisés pour déterminer le rang** : taux de croissance annuel moyen entre 2020 et 2023, en tenant compte de critères supplémentaires tels que les seuils de chiffres d'affaires minimums, le siège social, l'indépendance et la croissance organique

Pour la neuvième année consécutive, Les Echos et Statista ont primé les Champions de la Croissance

Résumé



Le taux de croissance annuel moyen a été calculé sur la base des chiffres d'affaires communiqués par les entreprises. Les entreprises devaient répondre à différents critères, tels que l'indépendance et des seuils de chiffres d'affaires. Toutes les données communiquées ont été traitées et vérifiées par Statista.

CANDIDATURES

ÉVALUATION

CLASSEMENT



Le projet a fait l'objet d'une publicité en ligne et sur papier, permettant à toutes les entreprises éligibles de s'inscrire. En outre, Statista a identifié plus de 10 000 entreprises comme candidats potentiels et les a invitées à participer.



400 entreprises ont été classées en fonction du taux de croissance de leur chiffre d'affaires entre 2020 et 2023. Le taux de croissance annuel moyen minimum pour être inclus était de 9,70%.

Toutes les entreprises éligibles ont pu déposer leur candidature aux Champions de la Croissance 2025 par le biais d'une procédure de candidature en ligne

Phase d'inscription



Annonce & Invitation

Les Echos ont publié un article d'annonce concernant la phase de candidature. Entre-temps, Statista a identifié plus de 10 000 candidats potentiels grâce à des bases de données d'entreprises et à d'autres sources ouvertes. Pour ces entreprises, Statista a envoyé des invitations par courrier électronique.



Critères à respecter pour figurer au palmarès

Pour être inclus dans le palmarès Les Champions de la Croissance 2025, les entreprises devaient respecter les critères suivants :

- Avoir **son siège en France**,
- Avoir généré au minimum **100 000 euros de chiffre d'affaires en 2020**,
- Avoir généré au minimum **1 500 000 euros de chiffre d'affaires en 2023**,
- Avoir une **croissance principalement organique** sur la période 2020 – 2023 (c'est-à-dire générée par la vente de produits ou de services internes),
- Être **indépendante** (agit de manière indépendante dans ses décisions commerciales et ne tire pas d'avantages financiers de sa société mère).



Candidature

• Inscription en ligne

Les entreprises répondant aux critères ci-dessus pouvaient se porter candidates au classement. Lors de l'inscription en ligne, les participants ont fourni des informations générales sur leur entreprise, leurs chiffres d'affaires et leurs coordonnées.

• Vérification des revenus

Pour vérifier les données relatives aux revenus, les entreprises ont soumis un formulaire de vérification des données qui incluait les revenus et les exercices fiscaux et qui était signé par le/la PDG, le directeur financier ou la directrice financière ou un membre du comité exécutif.

Les Champions de la Croissance ont été déterminés en fonction de la plus forte croissance des revenus entre les exercices 2020 et 2023

Phase d'évaluation



Croissance du chiffre d'affaires

Pour évaluer la croissance du chiffre d'affaires des entreprises entre les exercices 2020 et 2023, Statista a calculé le taux de croissance annuel moyen (TCAM) de toutes les entreprises et déterminé les champions de la croissance en fonction du TCAM le plus élevé.

- **TCAM (Taux de Croissance Annuel Moyen)**

Le TCAM est un indicateur essentiel pour comparer les performances d'une entreprise à celles de ses concurrents et pour identifier le potentiel de croissance élevé des petites entreprises, qui pourrait être ignoré si l'on ne considérait que les chiffres de croissance absolus.

$$\left(\frac{\text{Chiffre d'affaires 2023}}{\text{Chiffre d'affaires 2020}}\right)^{\frac{1}{3}} - 1 = \text{Taux de croissance annuel moyen (TCAM)}$$



Croissance organique

Pour s'assurer que la croissance du chiffre d'affaires d'une entreprise est principalement organique (résultant d'une augmentation de l'activité propre de l'entreprise plutôt que de fusions ou de rachats), Statista a examiné l'historique des fusions et acquisitions de chaque entreprise entre l'année fiscale 2020 et l'année fiscale 2023.



Indépendance

Statista a examiné la structure de chaque entreprise pour s'assurer qu'elle répondait aux critères d'indépendance¹.

Pour être reconnues en tant que Champions de la Croissance, les entreprises participantes doivent être indépendantes

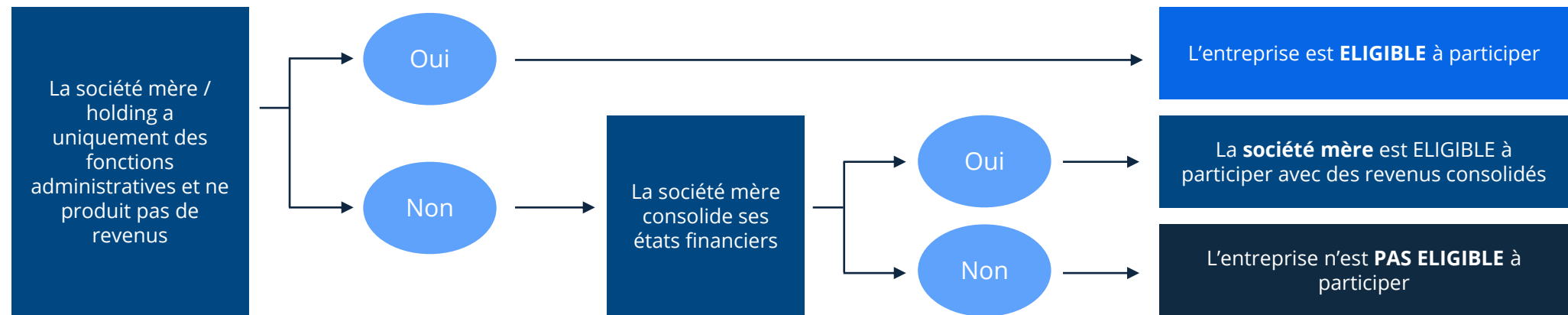
Indépendance



Critère

Pour être prise en compte dans l'évaluation des Champions de la croissance, une entreprise doit répondre au critère suivant :

- **Indépendance** (l'entreprise candidate doit agir de manière largement indépendante dans ses décisions commerciales et ne reçoit pas de ventes significatives de la part de sociétés mères ou affiliées).



Le classement a été établi sur la base d'un processus en plusieurs étapes

Aperçu de l'élaboration du classement

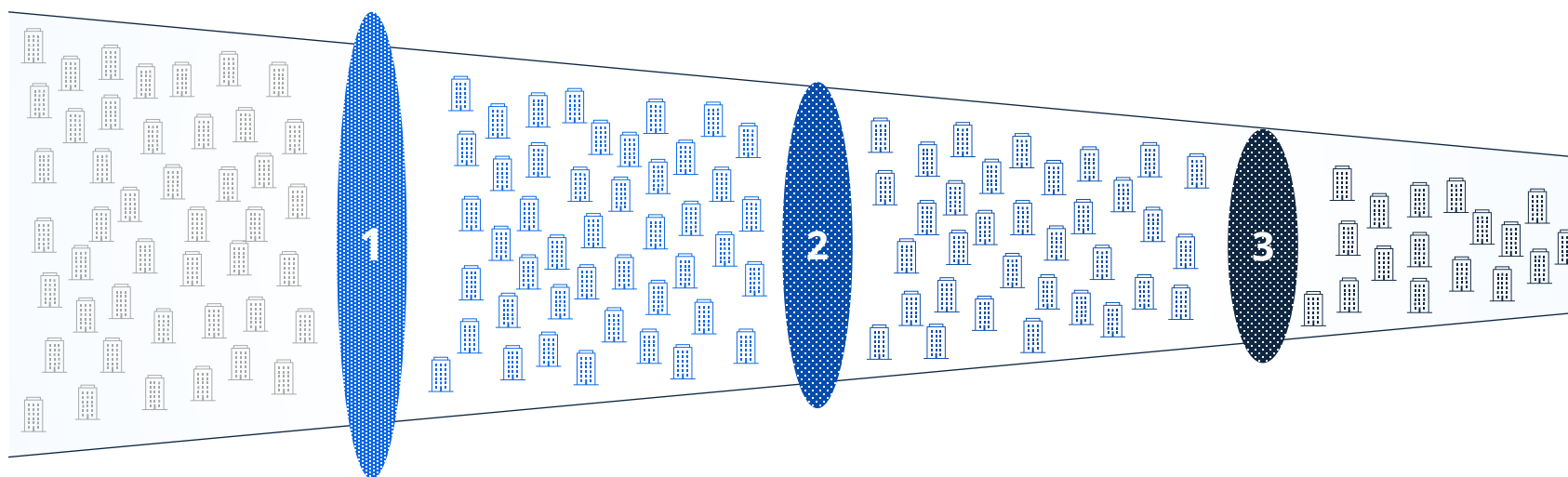
Groupe d'entreprises

Phase de candidature et de recherche

Début de la phase d'analyse

Vérification par Statista

Distinction des Champions de la Croissance



Nombre d'entreprises opérant en **France**

Recherche d'entreprises, invitation envoyée par email, participation volontaire des entreprises en ligne

Sélection des entreprises les plus pertinentes (répondant aux critères de participation)

Données étudiées et vérifiées par Statista

Entreprises primées ayant le TCAM le plus élevé parmi les entreprises concernées

Le taux de croissance annuel moyen minimum pour figurer sur la liste était de 9,70%

Classement



Classement

Statista a récompensé les 400 entreprises dont le taux de croissance du chiffre d'affaires est le plus élevé entre 2020 et 2023.



Secteurs d'activité

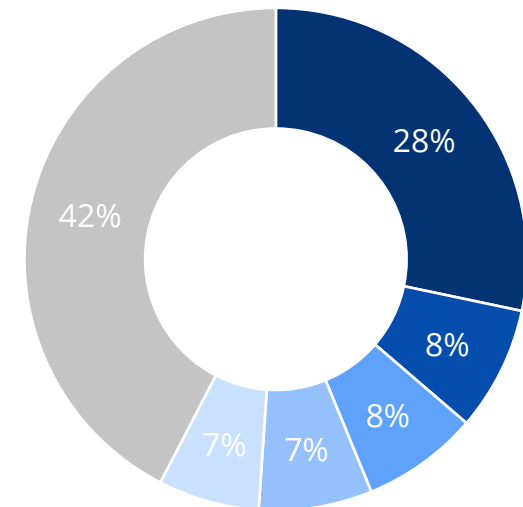
Le secteur de l'Informatique, Digital et High-Tech arrive en tête avec 28% de l'ensemble, suivi par celui de la Construction avec 8% et du Commerce de gros avec 8% également. Les secteurs « Audit, Conseil et autres services » et « Publicité Marketing et Communication » représentent chacun 7% du classement.



Régions

L'Île-de-France est largement représentée dans le classement. Les 3 autres régions comptabilisant le plus de sièges sociaux d'entreprises primées sont l'Auvergne-Rhône-Alpes, l'Occitanie et la région Nouvelle Aquitaine.

Répartition des secteurs d'activités



- Informatique, Digital et High-Tech (installation, conseil)
- Construction, Bâtiment
- Commerce de gros
- Audit, Conseil, Gestion
- Publicité, Marketing et Communication
- Autres secteurs

Avertissement

Avertissement

Le classement des Champions de la Croissance relève d'un processus complexe. L'évaluation a été réalisée par Statista. Bien que des efforts considérables aient été déployés pour garantir l'exactitude des données, Les Echos et Statista ne prétendent pas que la liste des entreprises examinées est exhaustive.

Le fait d'être présent au sein du palmarès dépend des chiffres d'affaires des sociétés qui ont participé et qui respectaient les critères de participation décrits dans le document. Certaines entreprises n'ont pas voulu rendre leurs chiffres publics ou n'ont pas participé pour d'autres raisons.

Une position dans le classement représente une reconnaissance positive basée sur des données volontaires partagées par les participants au classement. Les informations contenues dans ce classement doivent être considérées en conjonction avec d'autres informations disponibles. La qualité des entreprises qui ne figurent pas dans le classement n'est pas contestée.

Équipe projet



Camille Lebon

Project Lead

camille.lebon@statista.com



Lucie Jeudy

Analyst

lucie.jeudy@statista.com